

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/.....31/F/2023-2024 POUR LA
FOURNITURE DES MATERIELS DE BUREAU ET LES IMPRIMES A L'HOPITAL DE
DISTRICT SANITAIRE DE MUTAHO**



Date de publication : 29 / 08 / 2023

Date d'ouverture des offres : 28 / 08 / 2023

L'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture de matériels de bureau et les imprimés à l'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

1. OBJET

Le marché est constitué de deux (2) lots et chaque lot doit être au complet, condensés en une (1) seule commande :

Lot 1 : Matériels de Bureau ;

Lot 2 : Les imprimés ;

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou deux lots. L'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho considérera le soumissionnaire dont son offre est administrativement et techniquement conforme et moins disant pour chaque lot.

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho, exercice 2023-2024.

3. TYPE DE MARCHÉ

La passation du Marché sera conduite par un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) fractionné en deux (2) commandes.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander pour chaque article à l'intérieur d'un lot. La variation est dans l'ordre de 20 % des quantités.

La livraison se fera dans 10 Jours après la réception de la lettre de commande signée par toutes les parties.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12heures 00' et de 13h00 à 15h30', Heure locale (GMT + 2) au Secrétariat de la Direction de l'Hôpital.

Sh

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de l'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho moyennant le dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le compte N°1101/ 001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et l'autre moitié au compte **n°306-0055110-01-58** ouvert à la BANCOBU au nom de l'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho.



6. GARANTIE BANCAIRE DE SOUMMISSION

La garantie bancaire de soumission exigée pour chaque lot est la suivante :

- Lot n°1 : 150 000 BIF
- Lot n°2 : 135 000 BIF

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE BUREAU ET LES IMPRIMES** ». Les offres sont à présenter en langue française et établies en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) en copies.

8. VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le/.... / 2023 à 9 h30min. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 28/08 /2023 à 10 heures précise en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho en date et heure ci haut mentionnées. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et une copie est transmise à la DNCMP. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la DNCMP assiste à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

Oh



11. DELAI ET LIEU D'EXECUTION

La livraison se fera dans 10 jours à compter de la date de réception de la lettre de commande signée par toutes les parties. Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception au niveau de l'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : l'offre administrativement et techniquement conforme et moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des articles conformément à l'offre.

La réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP sera représentée dans cette séance.

15. RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital de District Sanitaire de Mutaho au plus tard 10 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Fait à Mutaho, le ⁰⁷ / ⁰⁸ / 2023

**LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL
DE DISTRICT SANITAIRE MUTAHO**

Dr Joseph NIKOBAMYE

